



# ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER D'ILLE ET VILAINE

## LETTRE D'INFORMATION AUX ADHERENTS - Décembre 2011 – Janvier 2012

Chers adhérents,

Nous avons le plaisir de vous adresser cette première lettre d'information, pour vous donner connaissance des changements intervenus dans notre association départementale depuis le printemps 2011, de certains points de l'actualité cynégétique, et du calendrier de nos activités futures afin que vous puissiez réserver les dates de celles-ci, dès à présent, sur vos agendas. A l'avenir, sans périodicité préétablie, mais en fonction des besoins de notre association, de l'actualité, et en sachant que notre association ne vit que par ses adhérents, et qu'il est essentiel de communiquer le plus souvent possible avec eux, nous vous adresserons de nouvelles lettres d'information.

### 1 - MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

Martin	Jean-Michel	Président
Bergue	Guy	Président d'honneur
Ballevre	Jean-Marie	Vice-président d'honneur
Lebec	François	Vice-président
Painvin	Jacques	Vice-président
de Kervénoaël	Yvon	Secrétaire
de Carville	Colette	Secrétaire adjoint
Griveau	Jean-Michel	Trésorier
Filliol	Gérard	Administrateur
Heuze	Jean	Administrateur
Rolland	Alain	Administrateur
Roupie	Bernard	Administrateur

### 2 – CHARGES DE MISSION

Blancard	Sylvaine	Chargée de mission
Kerspern	Daniel	Chargé de mission
Roty	Bertrand	Chargé de mission

Siège : ADCGG35 - M. Jean Michel MARTIN - 9 Mail F. Mitterrand - 35000 RENNES

Site internet : [www.ancgg.org](http://www.ancgg.org)

E-mail: [adcgiv@laposte.net](mailto:adcgiv@laposte.net)

### 3 - ACTUALITÉ

- Accidents de chasse et règles de sécurité.

De récents "accidents de chasse", à l'issue mortelle, survenus courants novembre 2011 ne peuvent être considérés véritablement comme des événements à caractère purement fortuit, puisque leur cause exclusive réside dans une violation délibérée d'une règle élémentaire de sécurité.

1 - Accident dans le département de Haute Savoie : un chasseur tire vers une cible non identifiée; un promeneur reçoit la balle et décède; mise en examen du tireur pour homicide involontaire, avec manquement aux règles de sécurité. Le journal (LE DAUPHINE LIBERE) lance une consultation sur le NET, demandant si la chasse pourrait être pratiquée le dimanche, et serait conciliable avec la présence des promeneurs !!!

2 - Accident de POURCHARESSSES (Lozère) le 20 Novembre:

Un jeune homme de 24 ans part ramasser des champignons en dehors du secteur de la battue; un chasseur de 75 ans qui avait cru voir un sanglier !!! tire avec sa carabine 280 Remington; la balle frappe en pleine tête le jeune homme qui décède instantanément.

Le chasseur est mis en examen pour homicide involontaire, avec circonstances aggravantes pour manquements aux règles de sécurité.

3- Accident de LA MARGERIDE (Lozère) le 28 novembre.

Deux jeunes amis chassent la bécasse sur le territoire de la commune; vers 17h00, la partie de chasse étant terminée, ils rejoignent leur voiture, et en glissant l'arme qui était restée chargée, dans la housse de transport, le coup est parti, occasionné par l'accrochage de la queue de détente, sur un élément de la cartouchière; la victime ayant été atteinte au thorax, à très faible distance, est décédée.

Le chasseur a été mis en examen pour homicide involontaire, aggravé par le manquement manifestement délibéré aux règles de sécurité.

Selon le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, trois manquements graves ont d'ores et déjà été relevés:

- Ne pas avoir déchargé et mise en sécurité l'arme alors que l'action de chasse est terminée.
- Avoir mis une arme chargée dans une housse et vouloir circuler en voiture avec cette arme chargée.
- En fonction des deux premiers manquements, de ne pas avoir actionné la sécurité de l'arme pour empêcher tous tirs intempestifs.

Nous nous devons une nouvelle fois d'insister sur l'absolue nécessité de respecter les règles de sécurité liées à l'usage d'une arme à feu et d'observer strictement les consignes de sécurité transmises obligatoirement, oralement, au rond, avant chaque battue.

\* Le Sénat adopte une proposition de loi sur le contrôle des armes.

Le Sénat a adopté le 8 décembre, à l'unanimité, une proposition de loi UMP-PS simplifiant et renforçant le contrôle des armes à feu qui devra être votée par l'Assemblée Nationale dans les prochaines semaines.

La principale disposition est l'apparition de nouvelles catégories, simplifiées (elles sont au nombre de 4 au lieu de 8 précédemment). Le critère du calibre est supprimé, ainsi en France des calibres interdits jusqu'alors bien qu'employés dans de nombreux pays -à la grande satisfaction de leurs utilisateurs - pourraient désormais être utilisés .Le critère essentiel est désormais la dangerosité réelle de l'arme (sont ainsi, par exemple, pris en compte la vitesse de tir, le temps de répétition...)

Les 4 nouvelles catégories concerneront les armes interdites, soumises à autorisation, soumises à déclaration, et autres (en vente libre)

La classification relèvera d'un décret.

#### **4 –ACTIVITÉS DE L'ADCGGIV**

##### *A - LE BREVET GRAND GIBIER 2012*

Vous trouverez ci-joint, in fine de cette lettre, le document de présentation du Brevet Grand Gibier, avec le calendrier des séances de formation qui débiteront le vendredi 9 mars 2012.

Nous espérons la participation de nombreux candidats à ce test, dont les sessions de formation à l'issue de la période de chasse, prolongent celle-ci de manière studieuse certes, mais surtout vivante et très sympathique, comme peuvent le confirmer les candidats des années passées venus individuellement, mais aussi pour certains, avec des membres de leur groupe de chasse ou de leur famille.

##### *B - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE*

**ASSEMBLÉE GÈNÉRALE EXTRAORDINAIRE – COLLOQUE SUR LE CHEVREUIL**  
Samedi 12 Mai 2012 – dans les locaux de la FDC35 à Saint Symphorien

Notre assemblée générale ordinaire sera doublée cette année d'une assemblée générale extraordinaire tendant à une modification partielle des statuts.

Ces assemblées se tiendront de 9 h 30 à 12 heures

Un déjeuner (12h30-14h00) sur le site de la Fédération des chasseurs d'Ille & Vilaine, à Saint Symphorien sera proposé aux adhérents de l'ADCGGIV qui pourront ensuite participer dès 14 heures au colloque sur le chevreuil, ouvert au grand public, composé d'interventions diverses animées par des spécialistes reconnus, d'une grande exposition de trophées de brocards etc...

Le programme détaillé vous sera adressé ultérieurement, mais dès à présent, retenez et réservez la journée du samedi 12 Mai 2012 qui constituera, à tous égards, le temps fort de la vie de notre association cette année.

**Siège : ADCGG35 - M. Jean Michel MARTIN - 9 Mail F. Mitterrand - 35000 RENNES**

**Site internet : [www.ancgg.org](http://www.ancgg.org)**

**E-mail: [adcggiv@laposte.net](mailto:adcggiv@laposte.net)**

## *C - JOURNÉE DE RÉGLAGES DES ARMES ET OPTIQUES*

La dernière journée de réglages des armes a remporté un franc succès puisque 31 tireurs dotés de 54 armes et optiques avaient fait le déplacement auprès des 3 régleurs qui n'ont pas failli à leur tâche même si l'on a frôlé la saturation !

Compte tenu de cette situation, et dans le but de rendre un meilleur service, notamment pour répondre à une demande des adhérents chasseurs à l'approche l'été, il a été décidé d'organiser une nouvelle journée de réglage, cette fois au printemps. La date retenue est le samedi 26-mai 2012 au stand de tir de la FDC35.

## *D-VOYAGE AU GAME FAIR DE CHAMBORD*

### **Vendredi 22 juin 2012**

Nous reprenons l'organisation d'un voyage groupé en autocar à destination d'une grande manifestation consacrée à la chasse sous toutes ses formes.

Nos adhérents et nos sympathisants qui ont participé à nos deux précédentes escapades (2010 et 2011) au salon de la chasse de Rambouillet, par leurs nombreux témoignages de satisfaction et leurs souhaits, nous incitent à renouveler la même formule, mais cette fois à destination de Chambord où se déroule depuis de très nombreuses années, le GAME FAIR.

La réservation d'un autocar tout confort de 55 places est donc effectuée.

Il quitterait Rennes le vendredi 22 juin 2012 à 6 h 45 avec un départ de Chambord le soir à 17 h 30.

Le prix du voyage (hors billet d'entrée au Game Fair) devrait se situer aux environs de 23 euros pour les adhérents (2012) et leur conjoint, et approximativement 30 euros pour les non adhérents.

Les demandes d'inscriptions avec les modalités définitives de prix et d'horaires vous seront adressées courant janvier 2012 en même temps que l'appel de cotisation 2012.

## *E – AGENDA 2012*

### **LE BREVET GRAND GIBIER:**

Vendredi 9 mars	2012	FDC 35 - 20h00	1 <sup>ère</sup> séance Brevet Grand Gibier
Samedi 24 mars	2012	FDC 35 - 8h45/18h00	Brevet Grand Gibier
Samedi 21 avril	2012	REDON - 9h00/18h00	Brevet Grand Gibier
Samedi 5 mai	2012	REDON - 9h00/18h00	Brevet Grand Gibier
Samedi 2 juin	2012	FDC 35 - 8h45/18h00	Brevet Grand Gibier
Samedi 23 juin	2012	FDC 35 - 8h45/12h00	Epreuves de tir BGG
Samedi 30 juin	2012	FDC 35 - 8h45/12h00	Epreuves théoriques BGG

**Siège : ADCGG35 - M. Jean Michel MARTIN - 9 Mail F. Mitterrand - 35000 RENNES**

**Site internet : [www.ancgg.org](http://www.ancgg.org)**

**E-mail: [adcgiv@laposte.net](mailto:adcgiv@laposte.net)**

#### AUTRES DATES:

Samedi 12 mai	2012	FDC 35 - 9h30 à 12h00	AG ordinaire et AG extraordinaire de notre association
Samedi 12 mai	2012	FDC 35 - 12h30 à 14h00	Repas champêtre
Samedi 12 mai	2012	FDC 35 - 14h00 à 18h30	colloque "CHEVREUIL" et exposition de trophées
Samedi 26 mai	2012	FDC 35 - 9h00 à 17h00	séance de réglage des armes et optiques
Vendredi 22 juin	2012	RENNES-CHAMBORD (AR)	Voyage en autocar au Game-Fair

Nous souhaitons que cette lettre et celles à venir renforcent les liens entre l'association et ses adhérents. Dans cet esprit, nous vous remercions de nous faire part des suggestions, observations qu'en premier lieu celle-ci peut susciter de votre part. Egalement de nous transmettre par le biais de notre nouvelle adresse email ([adcggiv@laposte.net](mailto:adcggiv@laposte.net)) toutes remarques et idées, à l'égard du fonctionnement de notre association en général, de ses activités ...

En vous assurant de notre dévouement à la cause du Grand Gibier, nous vous prions, Chers Adhérents, de croire à nos meilleurs sentiments en Saint Hubert et vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année."

*N.B. Si vous avez été destinataire de cette lettre sans être actuellement adhérent de notre association, ni Président d'une des associations cynégétiques amies auprès de qui nous relayons les informations concernant nos activités, il s'avère très certainement que vous devez partager nos valeurs et que nos objectifs et nos activités ne vous laissent pas indifférent : nous nous permettons donc de vous convier à rejoindre notre association, en adhérant pour l'année 2012 à celle-ci.*